



Strasbourg, lundi 12 septembre 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/05607**Modifiant l'avis n° FR/2022/05592**

Pris en application :

Délibérations du CA de VNF des 10 mars et 15 décembre 2021 relatives aux chômages 2022

Chômages**Ecluse secondaire de Niffer****Indisponibilité d'un sas non dimensionnant (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 03/10/2022 à 07:00 au 22/10/2022 à 18:00**

- o Canal du Rhône au Rhin, branche Sud, embranchement à grand gabarit de Niffer-Mulhouse (écluses de Niffer - Ecluse secondaire (85 x 12))
pk 0,400

Commentaire :

Le chômage programmé sur l'écluse secondaire de Niffer se tiendra aux dates prévues conformément aux délibérations prises en Conseil d'Administration VNF.

VNF procèdera à des travaux de maintenance ainsi qu'à des expertises sur l'ouvrage.

La navigation reste possible par l'écluse principale de Niffer pendant toute la période de chômage.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Service(s) à contacter :

UT Rhône au Rhin Sud, 14 Rue de l'Est, CS 31107, 68052 MULHOUSE

Tél : 0389452914

Date limite d'affichage :

23/10/2022

Chef de Service

Signé

Vincent STEIMER